

L'écologie : aussi une question de justice sociale

Les dégradations environnementales, c'est **un problème en soi**, car sans le respect que la création mérite en tant que création, celle-ci se trouve blessée et menacée. Mais ces dégradations et les défis qu'elles posent, c'est aussi **une question de justice sociale**. Malgré le fait que cela concerne à long terme toute l'humanité, actuellement les êtres humains ne sont pas tous touchés de la même manière. Nous ne sommes pas tous égaux face aux problèmes écologiques.

Prenons l'exemple du **changement climatique**. Le GIEC (le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) l'affirme : le changement climatique est sans équivoque et a des effets pour l'humanité, et il est essentiellement dû à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et est donc en grande partie d'origine anthropique (c'est-à-dire dû à l'activité de l'être humain). C'est là que l'on peut dire que le changement climatique est le résultat et en même temps la source d'inégalités et d'injustices sociales. Les **enjeux de justice sociale** se situent à **différents niveaux** :

1) Ce sont les pays du Nord de la planète qui, par leur industrialisation, ont contribué et contribuent le plus à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, alors que, de manière générale, ce sont les pays du Sud qui souffrent et souffriront le plus des problèmes écologiques résultant du changement du climat. C'est ainsi que l'on peut parler de « **dette écologique** » : les pays du Nord resteront, historiquement, les principaux responsables des quantités de dioxyde de carbone (CO²) accumulées jusqu'à présent dans l'atmosphère. Concrètement, les **impacts dans les pays du Sud sont déjà tangibles** : multiplication des phénomènes climatiques extrêmes (tels qu'ouragans, tempêtes, sécheresses), montée des eaux dans les régions proches du niveau de la mer (provoquant des déplacements de populations, installées majoritairement sur les zones côtières), désertification rapide des zones arides, etc. De plus, beaucoup de personnes en situation de pauvreté dépendent de l'accès aux ressources naturelles pour leur subsistance (petits paysans, personnes qui vivent de la chasse, de la cueillette ou de la pêche). Les conséquences des problèmes environnementaux, changement climatique en tête, sont souvent dramatiques pour ces personnes.

2) De plus, ce sont les pays du Sud qui ont le moins de **moyens pour faire face** à la crise écologique et pour s'y adapter. A titre d'exemple, on peut facilement imaginer que les Pays-Bas ont plus de moyens pour s'adapter à l'élévation du niveau de la mer que le Bangladesh.



Village inondé au sud de Dacca, Bangladesh.
Photo de Yann Arthus-Bertrand



« L'eau monte, l'homme invente », maison flottante aux Pays-Bas. Le Point, 29/03/2012

3) Tout cela s'inscrit dans un système économique où la recherche de maximisation du profit des multinationales va de pair avec une exploitation des êtres humains et des ressources naturelles de la Terre. Dans ce type de fonctionnement, les conséquences écologiques et de justice sociale sont intrinsèquement liées.

4) On peut aussi parler de **dette intergénérationnelle** puisque les générations futures hériteront de notre « dette écologique ».

Inspiré de Claire Brandeleer, *Environnement et justice sociale, invitation à une spiritualité engagée*, Etude du Centre Avec, 2011.
Disponible en ligne : www.centreavec.be.